

L'animateur : M Jean Marie SARDAIN.

Membres présents : MM. Patrick BOURABIER, Philippe ANDRIEUX, Philippe BRANDY.

Membres excusés : MM Jean Charles GUIGUEN, Christian FRESNEL.

Le PV n° 29 de la réunion de la commission SENIORS en date du 25/04/2019 est approuvé sans modification.

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de **7 jours** à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée d'un appel, au plus tard le 22 du mois), (art.188 et 190 des R.G. de la F.F.F.) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique **obligatoirement avec en-tête du club**. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Ce délai est ramené à **2 jours francs** pour les rencontres de Coupes (Art.30 - paragraphe 3 des RG de la LFNA).
Tout appel entraîne la constitution de frais de procédure d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel et qui est débité du compte du club appelant.

La commission présente ses sincères condoléances à Christian FRESNEL pour le décès de sa belle-mère.

1° SOUS COMMISSION DES CHAMPIONNATS

FORFAITS :

Séniors D4 – (Amende 40 euros)

Poule B : UA VILLOGNON du 01/05/2019 (1^{er} Forfait)

Poule F : UF BARBEZIEUX BARRET (3) du 28/04/2019 (2^{ème} Forfait)

Séniors D4 – (Amende 30 euros)

Poule C : ES NERCILLAC/REPARSAC (2) du 28/04/2019 (2^{ème} Forfait)

Poule C : JS SIREUIL (3) du 28/04/2019 (3^{ème} Forfait)

FORFAIT GENERAL (amende complémentaire 60 euros)

JS SIREUIL (3) du 28/04/2019

2° - INFORMATIONS DIVERSES

- JS SIREUIL, Monsieur Guy BURBAUD, du 02/05/2019, pris note,
- FC ROUILLAC, Madame Stéphanie MILLET, du 30/04/2019, pris note.
- USA VERDILLE, Monsieur Yannick THEYS, du 30/04/2019, pris note.
- AS BRIE, Monsieur Michel GAUDILLERE, des 28 et 30/04/2019, pris note.
- USA MONBRON, Monsieur Didier TEXIER, du 26/04/2019, pris note.
- OFC RUELLE, Madame Anne HAMONIC, des 28 et 29/04/2019, pris note.
- ES MORNAC, Monsieur Damien BERTRAND, du 29/04/2019, pris note.
- AMS VOEUIL ET GIGET, Monsieur Fabrice JOUSSEAUME, du 29/04/2019, pris note.
- ES NERCILLAC/REPARSAC, du 27/04/2019, pris note.
- JS GRANDE CHAMPAGNE, Madame Jennifer LHOTE, du 26/04/2019, pris note.
- UASM VILLOGNON, Monsieur Philippe GOYAUD, du 25/04/2019, pris note.

La prochaine réunion est fixée au **JEUDI 09 Mai 2019 à 16H30**

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19 h 35

L'animateur Jean Marie SARDIN

Le secrétaire Philippe BRANDY

